

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 13 octobre 2022

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

## **Préavis intercommunal N° 25-2022**

Implantation de conteneurs enterrés à la rue de Crissier

### CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 25-2022 de la Municipalité du 15 août 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.- TTC pour l'implantation de conteneurs enterrés à la rue de Crissier.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3630.3065.5060 – Rue de Crissier – Conteneurs enterrés.

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2023 inhérentes au présent préavis pour un montant estimé de CHF 3'200.- TTC, au compte N° 3631.3156.01 – Entretien des conteneurs enterrés.

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2024 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 août 2022.

Le Président

Dylan Montefusco

La Secrétaire

Corrine Simon

